

Notation de partiel légitime ?

Par **Saadaris**, le **10/02/2017** à **14:03**

Bonjour à tous.

Je ne sais pas si je suis dans le bon onglet du Forum, mais je pense que c'est la partie la plus appropriée.

Je vous présente mon problème sans plus attendre.

Je suis en licence information-communication et anglais, en deuxième année.

Au cours du S3, nous avons eu une matière appelée Mondialisation des Identités Culturelles, en CM. La présence des élèves ayant fait défaut, le professeur a décidé d'infliger un partiel punition, et au lieu d'avoir un simple QCM + un commentaire comme évoqué lors des CMs, le professeur nous a collé une série de questions ouvertes sur 10 points et non pas un QCM puis un commentaire noté sur 10 points.

Seulement voilà, ce dernier a décidé arbitrairement que si un étudiant n'avait pas 4/10 aux questions ouvertes, il ne corrigerait pas le commentaire. Non pas 5/10 ou 3/10, mais 4/10. Il doublerait alors la note des questions ouvertes.

Les questions ouvertes étant très spécifiques, il était compliqué d'avoir plus de 4. En revanche, le commentaire était un moyen de valoriser sa réflexion et ses connaissances personnelles afin de se rattraper.

Nous avons parlé avec les autres professeurs de cette notation arbitraire, et la plupart partagent notre avis, comme quoi c'est une injustice, mais ne peuvent pas y faire grand chose.

Ce professeur nous a donc bien puni, et la notation s'en ressent ; Les résultats sont tombés, et en dehors des élèves très travailleurs qui ont appris leur cours de 40 pages à la ligne près, et qui ont pu atteindre la moyenne, la moitié de la promotion se retrouve avec des notes oscillants entre 0,5 et 6.

Je me suis donc lancé dans la rédaction d'un plaidoyer (c'est bien ça ?) ne consistant pas à me plaindre mais à demander s'il est possible d'avoir une seconde notation ou de revoir cette première, étant à nos yeux assez injuste.

Mais voilà, j'aimerais savoir si je peux m'appuyer sur des règles précises concernant la notation des partiels, ou une jurisprudence.

Merci d'avoir pris le temps de me lire,

Cordialement,

Saadaris.

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **10/02/2017 à 14:39**

Vous savez, je ne pense pas que votre doyen va accepter de mettre votre professeur sur le carreaux.

Si certains ont réussis à avoir la moyenne c'est que c'était faisable.

A mes C.C de Droit constitutionnel, la moyenne de classe était de 3,5, j'ai eu un "petit" 11/20.

La notation était sévère mais juste, certains s'en sont plaint mais le fait est, que les notes étaient justifiées par les attentes du chargé de TD.

Dans ce genre de cas, il est à noter que les mauvaises notes sont sans doutes dues à un manque de travail des étudiants.

Vous notez aussi, un partiel "punitif", pour quelles raisons aurait-il été punitif ?

Manque de travail, amphi bruyant ?

En tout état de cause, nous ne sommes pas habilités à vous offrir des réponses juridiques, nous ne sommes qu'un forum d'entraide étudiant ;)

Par **Saadaris**, le **10/02/2017 à 14:49**

Un bon nombre d'élèves ayant eu la moyenne ont tricher discrètement durant ce partiel en cherchant les réponses sur internet. Et je n'exagère pas en écrivant un bon nombre. Mais bien entendu certains élèves ont bien appris leur cours et c'est tout à leur honneur.

Nous ne nous plaignons pas d'une correction sévère, mais de la non-correction de la moitié du devoir, nuance.

Notre professeur nous a infligé un partiel punitif et ne s'en est pas caché car beaucoup d'élèves ne venaient pas aux CM, ce premier se contentant de lire ses diapositives disponibles sur Moodle sur un ton monotone cependant sans bercer nos coeurs de langueur.

Partant de cette notation arbitraire, pourquoi ne pas proposer de corriger la prochaine fois seulement l'introduction d'un devoir, et si cette dernière est mauvaise ou moyenne, ne pas corriger la suite du devoir ? C'est le même principe.

Je n'ai pas l'habitude d'être contre le corps professoral, et assumes mes notes bonnes et mauvaises, quand la correction est juste.

Par **Saadaris**, le **10/02/2017** à **14:50**

Ont triché*.

Je ne cherche pas à être désagréable, mais comprenez que cette notation me faisant perdre deux points sur ma moyenne, j'ai un peu de mal à accepter une notation aussi arbitraire.

Par **Isidore Beautrelet**, le **10/02/2017** à **14:52**

Bonjour

C'est vrai que ce n'est pas normal que le professeur n'ait pas voulu corriger l'intégralité du devoir. Je pense qu'il peut être bien d'organiser une rencontre entre le doyen, le professeur en question et un ou deux étudiants, afin de tirer tout ça au clair.

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **10/02/2017** à **15:34**

Je rejoins l'avis d'Isidore sur ce point.

Le mieux serait déjà de voir avec l'intéressé au cours d'une réunion, non dans le but annonce de modifier les notes ce qui amènerait à un affrontement dès le départ mais, pour comprendre et écouter les points de vue des uns et des autres ;)

Par **Saadaris**, le **10/02/2017** à **15:40**

Une discussion a déjà eu lieu avec le principal intéressé qui campe sur ses positions. Selon lui, c'est de notre faute et nous n'avons qu'à mieux apprendre notre cours.

Les professeurs avec qui nous avons évoqué le problème sont d'accord avec nous. Mais ils ne peuvent pas corriger son examen à sa place.

La réponse que nous avons eu, sur un ton bien entendu légèrement sarcastique : "Eh bien au moins vous vous reverrez tous aux rattrapages".

Le problème est que ce professeur a fait de la présence des étudiants au cours de son CM une affaire personnelle, et le corps professoral étant la plupart du temps solidaire, nous cherchons des arguments irréfutables pour nous faire entendre.

Par **LouisDD**, le **10/02/2017** à **19:27**

Salut

Juste une question : vous critiquez la correction, mais il faut aussi savoir vous, de votre côté si votre cours était appris, votre présence aux CM (et TD) assidue...

Bonne soirée

Par **Saadaris**, le **10/02/2017 à 20:06**

Bonjour LouisDD,

Je ne sais pas si vous avez lu mon propos en entier, mais je ne remets pas en cause la correction, mais la non-correction de la moitié de nos copies pour un bon nombre d'élèves.

Nous n'avions pas de TD concernant ce cours. J'ai été plutôt assidu aux CM, même s'il m'est arrivé d'en rater un ou deux. Mais la question n'est pas là.

Si j'avais eu 5 sur la totalité de ma copie, je ne serais pas venu m'en plaindre. J'assume mes mauvaises notes.

Par ailleurs, j'ai appris mon cours, mais quand une question porte sur trois ou quatre lignes de cours et 2 minutes du CM parmi les 40 et quelques pages de cours et 16 heures de CM, j'ai un peu de mal à tout recracher comme le prof l'attend.

Par contre, je m'intéresse comme la plupart de mes camarades au monde qui m'entoure, et je suis capable de produire un écrit de bonne qualité à partir du cours en général et de mes connaissances extérieures. Je comptais donc dessus pour rattraper ma note que je savais d'avance compromise par le QCM (qui s'est au final avéré être une série de questions ouvertes, mais passons).

Mais une fois de plus, ce n'est pas la difficulté du partiel que je remets en cause, c'est la non-correction du commentaire sur 10 points. Je peux comprendre que notre professeur puisse être exigeant pour se "venger" de notre non-présence aux CM. Mais j'ai plus de mal avec un professeur qui choisit un système de notation arbitraire pour se venger et descendre les élèves.

Par **LouisDD**, le **10/02/2017 à 20:30**

Bonsoir

J'avais lu votre propos en entier, bien loin de vouloir dans ma réponse faire paraître le contraire.

Mais je souhaitais néanmoins savoir si vous vous plaignez "légitimement" dans un sens où si vous n'aviez pas été au CM, je ne vois pas de quoi vous vous plaindriez puisque c'est justement ce que reproche le professeur...

Après je suis tout à fait d'accord avec vous en un sens où ne pas corriger toute une copie n'est pas très professionnel, mais en même temps, quand vous avez face à vous une copie dont les questions de connaissances n'atteignent pas la moyenne, on peut en effet se demander si cela sert de lire un paragraphe argumenté qui n'apportera peut être rien que du baratin au vue des connaissance restituées dans les questions d'avant... Mais il n'en demeure pas moins que ne pas avoir corrigé la copie en son entier n'est pas très juste, surtout que vous aviez l'air de compter sur cette partie du devoir.

Et puis si on y pense, les QCM dégressifs ne sont pas plus logiques : quand un élève peu mathématique pense qu'il ne perd qu'un point par réponse fausse, il en perd en fait 2 (le point si juste et le -1), et perd à chaque réponse non répondues 1 point...

Donc parfois le système fait que...

Mais j'aimerais vous dire quelque chose : vous parlez de gens qui trichent, je sais à quel point c'est rageant de savoir que certains réussissent en trichant quand vous échouez... Mais dites vous que vous loupez peut être un semestre ou au pire, ce que je ne vous souhaite pas, une année pour avoir été honnête avec vous même, mais ceux qui en passeront une en trichant, le jour où ils se feront prendre et suspendre pendant 5 ans d'examens...

Sinon vous parlez avec un certains "mépris" de ceux qui apprennent bêtement par cœur leur cours : si c'est la seule façon avec ce prof de pouvoir avoir une note permettant qu'il corrige votre deuxième partie où vous excellez plus, ba va falloir apprendre...

Bonne soirée